

De l'activité syndicale sous un gouvernement social-libéral...

Au sommaire...

- De l'activité syndicale
sous un gouvernement
social-libéral...
- Sciences dans le jardin
du bien et du mal
- La grève enseignante,
en quête d'efficacité
- Contre les contrats
d'EAP
- Stage Ecole Emancipée

Les relativement faibles participations aux dernières mobilisations lancées par les organisations syndicales interrogent les militantEs que nous sommes. Les échanges que nous pouvons avoir à leur propos dans notre cadre professionnel ou privé, nous permettent d'identifier quelques explications à cette mobilisation sociale bien en deçà de ce qu'il serait nécessaire qu'elle soit pour permettre au changement tant espéré d'advenir... La première de ces explications tient à la difficulté à concevoir, pour certainEs de nos interlocutrices et interlocuteurs, que la transformation sociale, si elle passe par les urnes, nécessite aussi que le mouvement social y pousse les éluEs. La deuxième explication, tient elle à la capacité à concevoir que des alternatives crédibles existent et que nous pouvons, en les portant haut et fort, changer l'orientation libérale aujourd'hui majoritaire en France et en Europe.

Vous trouverez dans les lignes qui suivent un condensé des échanges que nous avons pu avoir, ici ou là, depuis l'arrivée de F. Hollande au pouvoir, il y a un an, quasiment jour pour jour.

*Vous ne trouvez pas que le rôle des
organisations syndicales,
ce serait de soutenir un gouvernement de gauche
plutôt que de s'opposer à lui ?*

Le syndicalisme dans lequel s'inscrivent les principales Organisations Syndicales (OS) d'aujourd'hui (CGT, CFDT, FO, Solidaires, FSU, CFTC, CNT, UNEF...) en France s'est donné un double objectif et une exigence : **la défense des revendications immédiates et**

quotidiennes des salariéEs, et la lutte pour une transformation d'ensemble de la société en toute indépendance des partis politiques et de l'État. Il s'agit bien pour les OS de soutenir les réformes qui vont dans le sens d'une amélioration des droits des salariéEs qu'elles représentent, de leurs conditions d'exercice et d'existence, mais aussi de continuer de porter avec détermination les revendications insatisfaites quel que soit le pouvoir en place. Ce qui est valable sous la droite, le serait-il moins sous la gauche ?

Pour rappel : les acquis sociaux n'ont jamais été octroyés mais sont le fruit de luttes âpres menées par le mouvement ouvrier, sous des gouvernements de droite comme de gauche...

*Vous êtes trop exigeantEs !
F. Hollande et le gouvernement se sont engagés à ce qu'il y ait du changement, il faut leur laisser le temps ! Ils ont déjà fort à faire avec la droite et le MEDEF pour ne pas qu'on en rajoute une couche !*

Est-ce être trop exigeantE que d'aspirer à plus de justice sociale, à une autre répartition des richesses, à une société qui prenne soin de sa population ? Toutes les études montrent que le modèle libéral que nous subissons crée de la précarité, augmente la pauvreté, creuse les inégalités... y compris dans la fonction publique ! 23% des postes de la fonction publique sont occupés par des précaires et une bonne partie d'entre elles/eux, reçoivent un salaire inférieur au seuil de pauvreté (960 €/mois). Le gel du point d'indice, base de notre rémunération, pour la 3ème année consécutive est à mettre en regard de l'inflation qui a tourné autour de 2% chaque année. Pendant ce temps, les plus riches et le patronat ont bénéficié de multiples avantages notamment fiscaux, et ont vu eux, leurs salaires et leur capital progresser !

Et que fait le nouveau gouvernement ? Il fait, moins de 6 mois après son accession au pouvoir, un nouveau cadeau de 20 milliards

d'€ au patronat en crédit d'impôts ! 20 milliards d'€ sans aucune contrepartie, alors que ce dans le même temps, il annonce une réduction des dépenses publiques de 10 milliards, une mise à contribution des citoyens de 10 milliards (hausse de la TVA, gel du barème de l'impôt... mesures qu'il avait dénoncées, à juste titre, quand il était dans l'opposition). **Nous avons chassé la droite du pouvoir, n'est-il pas légitime d'être exigeantEs, impatientEs même de voir s'opérer une vraie rupture avec les politiques qu'elle a menées ?**

On a l'impression que pour vous, la droite et la gauche, c'est pareil, que rien n'a changé depuis un an !

Sans même entrer dans la polémique qui viserait à distinguer le PS d'une vraie gauche, nous avons vécu comme un vrai soulagement le fait d'avoir chassé Sarkozy et ses amis du pouvoir. Nous avons pris acte du climat plus respectueux à l'égard des représentantEs des salariéEs dans le cadre des échanges liés à la relance du dialogue social entre les organisations syndicales et les nouvelles équipes au pouvoir. Cependant, si la forme est importante, elle ne fait pas tout. Elle ne peut surtout pas servir à se dédouaner du fond. Et de ce point de vue là, force est de constater que rien n'a réellement changé. Si quelques annonces ont été faites, comme par exemple l'abrogation de la journée de carence dans la fonction publique, leur effectivité est reportée à...plus tard. Quant à l'exemple, souvent rappelé, de la création des 60 000 postes dans l'Education il ne faut pas oublier que ces créations se feront sur 5 ans et qu'elles sont loin de rattraper les 80 000 perdus depuis 2007. Dans notre académie, cela se traduira à la rentrée 2013, par 50 postes de plus pour les lycées et collèges, tous départements et disciplines confondus ! **Le changement des conditions d'exercice de nos métiers, ce n'est**

Suite p. 6

Sciences dans le jardin du bien et du mal

Faut-il sauver l'Ours polaire ?

D'après le programme de 6ème en SVT, la réponse est affirmative. Cela peut sembler un raccourci au programme, mais non: celui-ci précise p19 du programme de 6ème, qu'il est question de "prendre conscience de la biodiversité afin de la prendre en compte dans une perspective de développement durable". Point de choix, point de recul, nous devons protéger l'Ours polaire (quand on parle de biodiversité, on songe plus souvent à ce mammifère blanc qu'au virus de la variole, non ?). Auparavant, dans la page 2 de l'introduction commune du programme du collège en Sciences de la vie et de la Terre, on souligne que "peu à peu s'introduit la notion majeure de l'éthique, dont l'éducation commence tôt : qu'est il juste ou non de faire ? Et selon quels critères raisonnés et partageables ?" (Paragraphe II.2 sciences d'observation, d'expérimentation et technologie). Un enseignant de sciences en classe de 6ème est-il au bon endroit pour y répondre ? Ainsi dans un cours de sciences, ou l'on doit mettre en œuvre des démarches d'observation ou d'expérimentation objectives, forcément impartiales, il est aussi fait appel

aux sentiments (ici des "bons" puisqu'il s'agit d'éthique) quand il s'agit par exemple de protéger la biodiversité. Or dans la nature, il n'y a ni bien ni mal, ni justice, ni sentiments. Schématiquement, il y a des êtres qui survivent, d'autres pas.

En revanche, il est intéressant de s'interroger sur les conséquences possibles d'une découverte scientifique, mais c'est une démarche qui est bien distincte de la démarche scientifique...et l'enseignant en sciences n'est pas forcément le mieux placé pour le faire.

Ainsi au niveau universitaire, les enseignants en histoire de sciences par exemple ne sont pas forcément des scientifiques. Le questionnement dans cette discipline consiste alors en une étude rigoureuse d'un concept et de son évolution au cours de l'histoire, et de tous les aléas qui ont pu brouiller son émergence comme vérité scientifique ou influencer sa publication et sa diffusion...tout comme l'éthique, c'est une question périphérique à la science, qui doit faire l'objet d'une discussion ouverte, mais en dehors du laboratoire...et de la classe de science. En tout cas, qui doit laisser le choix des réponses...

Annick Colin de Verdière

La grève enseignante, en quête d'efficacité

La grève enseignante, en quête d'efficacité sous la direction de Laurent Frajerman
Collection comprendre et agir, Éditions Syllepse, 2013

Voilà un petit livre bien intéressant. Entre récits et analyses, histoire, sociologie et expériences militantes, cet ouvrage collectif évoque l'histoire et le rôle de la grève dans le monde enseignant et dans la construction d'une identité militante pour bien sûr s'interroger sur son avenir dans les luttes présentes ou futures.

En effet, si l'histoire de la grève

enseignante semble facile à border dans le temps, elle est beaucoup plus complexe à border dans ses enjeux et ses rapports au politique.

Comment des fonctionnaires arrêtent-ils/elles de « fonctionner » ? Comment l'impact d'une grève du monde ouvrier est-il transposable dans le monde enseignant ? Comment le mouvement enseignant rejoint le mouvement social plus large ? Comment peut-il en être le fer de lance ? Contre un employeur - Etat élu, comment revendiquer et mobiliser dans le cadre d'un arrêt de travail ? La grève enseignante questionne par l'intermédiaire de témoignages croisés ou d'analyses notamment



sociologiques ou historiques l'efficacité et les spécificités des modes de grève : administrative, de 24 h, avec reconduction, des examens, etc.

Des questions plus techniques sur la construction des mouvements sont posées : celle des AG, celle des concertations « base »-directions syndicales, celle des stratégies de lancement des mouvements.

Certains articles, comme celui de Nada Char sur les stagiaires, portent aussi directement sur l'avenir de ce mode d'action au vu du nombre de statuts au sein de l'Éducation Nationale et/ou d'une forme de dépolitisation de la profession.

Le rôle et la force des syndicats, notamment ceux de la FSU, dans la construction des prochaines mobilisations sont ainsi tout l'enjeu de la période. C'est d'ailleurs bien ce qui conclut la réflexion menée par cet ouvrage notamment dans l'article de Gérard Aschieri : une grève n'est jamais théorique, elle est en lien direct avec le contexte, avec la conflictualité du moment, elle reste le nœud où se joue le rapport de force dans l'opinion.



En filigrane, c'est une petite histoire de l'action syndicale dans notre milieu (bien utile aux jeunes militantEs) qui se dessine, on y comprend en partie les causes de la création de la FSU mais aussi le dessin du paysage syndical actuel.

Si cet ouvrage qui restitue les travaux du colloque du 11 octobre 2012 éclaire donc la réflexion collective sur l'action passée, il permet sans aucun doute d'enrichir les débats qui ont ou auront lieu sur les prochaines luttes à mener.

Julie Siaudeau

Contre les contrats d'EAP !

L'Éducation nationale propose aux étudiants boursiers, prioritairement en L2, se destinant aux concours de l'enseignement du second degré, un Emploi d'Avenir Professeur (EAP) censé leur permettre à la fois de bénéficier d'un parcours de professionnalisation et de financer leurs études.

Il y a crise de recrutement durable des enseignants et les enseignantEs ne peuvent rester indifférents à cette dégradation de nos missions, de notre idée du métier et de nos conditions de travail.

Dans le même temps les personnes qui se proposent d'occuper ces emplois d'EAP ne le font pas par goût d'un statut dévalorisé et ont besoin de travailler. D'ailleurs les chefs

d'établissement et nos supérieurs hiérarchiques en général, celles et ceux qui ne sont pas devant les élèves au quotidien et qui ont une paye supérieure à la nôtre, ne manquent pas de jouer sur cette corde sensible, celle qu'ils n'ont pas quand ils traitent nos cas.

Nous pensons qu'il faut voter contre le recrutement de ces contrats. Voici quelques arguments pour étayer ce choix

Le salaire

Le revenu mensuel (et non le salaire) des EAP sera au grand maximum de 900 euros (490,36 euros bruts + les bourses à taux plein). Or 900 euros c'est le seuil de pauvreté en France.

Officiellement ce seuil est entre 803 euros et 964 en 2012 selon les calculs. Comment vivre avec un revenu équivalent au seuil de pauvreté ? Et cela seulement pour celle ou celui qui touche l'entièreté des bourses ?

Le revenu des EAP se compose d'une partie salariale (490,36 euros brut) qui peut être complétée par les bourses pour arriver donc à un revenu d'à peu près 900 euros.

Pourquoi exactement ce chiffre de 490,36 ?
Démonstration : (12 heures hebdomadaires x 52 semaines par an (droit privé)) / 12 mois = 52 heures légales par mois 490,36 euros brut / 52 heures mensuelles = 9,43 euros l'heure. Et 9,43 euros c'est le tarif horaire brut ... du SMIC !

Voilà la valeur donnée au travail pédagogique : le minimum légal à savoir le SMIC.

Combien va toucher le tuteur ou la tutrice qui accompagnera pendant 3 ans l'EAP. On ne sait pas vraiment. Les rumeurs font état de 300 euros annuels. Si les enseignantEs étaient payés au SMIC, cela ferait 31 heures soit moins d'une heure par semaine. À qui fera-t-on croire que les tuteurs et tutrices aiment si peu leur travail qu'ils/elles travailleront moins d'une heure par semaine pour les EAP ?

Le temps de travail des EAP

Ils/elles doivent 12 heures en moyennes mais ces contrats de droit privé fonctionnent sur 52 semaines, bien loin des (à peu près) 36 semaines de cours. Donc ils/elles devront travailler sans doute plutôt 16 heures par semaine pour bénéficier des vacances scolaires qu'ils/elles seront obligées de prendre de toute façon puisque les établissements scolaires seront de fait pour la plupart fermés.

Puisque les horaires sont annualisées, l'appréciation du temps réel de travail sera laissée au niveau local. Qui ne voit les abus possibles de la part des directions d'établissement ? Nos syndicats vont devoir s'habituer aux Prud'hommes.

Dans ce temps de travail n'est prévu aucun

temps de formation. L'entièreté de la formation de l'EAP est renvoyé au talent de la tutrice ou du tuteur et à celui de l'EAP.

Et à qui fera-t-on croire qu'il n'y aura aucun temps de travail personnel en plus des 16h hebdomadaires. Le contrat dure trois ans et il doit y avoir « progressivité des missions en fonction du niveau d'étude » avec de « l'accompagnement d'activités péri-éducatives » et des « pratiques accompagnées ». Bref, dans la réalité le taux horaire passerait rapidement en deçà du SMIC.

La définition des missions des EAP

La définition actuelle des missions des EAP exclue le cours. Mais comment croire que cela restera ainsi dans la réalité ?

La crise de recrutement de nouveaux professeurs est durable pour différentes raisons. Comment croire qu'il n'y aura pas la tentation rapide que les EAP remplacent les profs absents ou prennent en charge des doublages ? Cette pression viendra évidemment de l'administration. Mais elle viendra aussi des parents, mais aussi des collègues enseignantEs qui verront là une occasion de souffler un peu, et même des propres EAP à qui on propose trois ans d'activité en classe sans jamais donner un seul cours en responsabilité entière.

Quand on couple ça avec la volonté du gouvernement actuel de créer un concours d'enseignement qui exclue des épreuves disciplinaires pour ne garder que l'expérience professionnelle, on voit bien que ce type de contrat privé, sans formation, avec une rémunération indécente, n'est pas conjoncturel mais bien pérenne. Il ne résoudra pas le manque d'attractivité de la profession et n'améliorera pas le service public d'éducation, bien au contraire.

Les contrats de droits privés se multiplient dans l'Éducation nationale et la Fonction publique : EVS, AED, maintenant EAP. Comment ne pas voir là une volonté de revenir sur l'idée même de statut ? L'introduction du

contrat privé dans un personnel enseignant est un cheval de Troie contre le statut de la Fonction publique.

Le Service public

Les EAP doivent être implantés près (distance?) des centres universitaires soit Poitiers et La Rochelle dans notre académie. Qu'en est-il des établissements scolaires éloignés de ces deux villes ? Où se trouve l'égalité de traitement des élèves sur le territoire ?

Le même raisonnement peut être appliquée aux disciplines qui sont exclues des dispositifs EAP.

Si un gouvernement de droite avait proposé ce type de contrat, la plupart des syndicats s'y serait opposé. Y a-t-il vraiment tant de différences entre les casses des statuts des salariéEs et du Service public selon qu'elles viennent d'un gouvernement UMP ou PS ?

Ne soyons pas défaitiste, demandons le raisonnable. Raisonnablement, pour résoudre la crise du recrutement d'enseignantEs, il un plan de pré-recrutement ambitieux à savoir un salaire décent pendant les années d'études qui

implique une obligation de passer un concours et d'enseigner.

Il faut revaloriser les enseignantEs en place, tant dans leur revenu que dans leur mission et leur condition de travail. Actuellement le métier est loin d'attirer à la hauteur des besoins.

C'est à ce prix, notamment en euros sonnants et trébuchants, que pourra se résoudre la crise du recrutement d'enseignantEs.

Il n'y a pas d'argent ? Il suffit de regarder la répartition des richesses pour voir que le premier budget de l'État est actuellement le remboursement de ces emprunts (« le service de la dette ») que les citoyenNEs n'ont jamais contracté et dont on se demande ce qu'il a servi à acheter puisque les dépenses publiques en pourcentage du PIB ne bougent pas depuis 20 ans.

** Et pas contre les personnels qui sont obligéEs de le subir.*

Pascal Canaud

Stage régional Ecole Emancipée à Poitiers

Ne manquez pas le stage Ecole Emancipée en présence d'une responsable militante nationale de la tendance Véronique Ponvert.

**le jeudi 6 juin 2013
de 9h à 17h**

maison syndicale
16 avenue du parc d'artillerie - Poitiers

Au menu du jour :

- Faire fonctionner un groupe départemental EE
- Etat des lieux de l'EE et mandats de notre tendance
- Le système éducatif aujourd'hui

Pensez à déposer dès aujourd'hui (et au plus tard le 6 mai) votre demande d'autorisation d'absence pour ce stage. Ce stage FSU est lancé par le groupe départemental EE de la Vienne mais est ouvert à toute l'académie. Que chaque participantE amène de quoi déjeuner et nous partagerons de façon conviviale.

Pensez à vous inscrire à cette adresse : myriam.rossignol@free.fr

donc pas pour maintenant, mais à ce rythme là, ce n'est pas pour demain non plus! Par ailleurs, Hollande n'a cessé de rappeler que les créations de postes dans les secteurs prioritaires, se feraient « sans que ne soit dépensé un euro de plus », c'est-à-dire, par le jeu des vases communicants. Les suppressions se poursuivent donc dans tous les autres secteurs. **Peut-on se satisfaire que pour habiller Paul on déshabille Pierre ?** Si la RGPP si destructrice a été enterrée, elle est remplacée par la MAP (Modernisation de l'Action Publique) qui elle aussi poursuit l'objectif non pas d'améliorer la qualité du service public mais de faire des économies... Les mesures, décisions prises depuis un an, n'ont à l'évidence bouleversé ni nos vies, ni celles des salariées du secteur privé qui ont subi de nouvelles suppressions d'emplois dramatiques et, se disent comme à Arcelor-Mittal, ou chez PSA, trahis par ce gouvernement qu'ils ont contribué à élire. Alors non, nous ne disons pas que le PS et la droite c'est la même chose, mais nous constatons que F. Hollande et le gouvernement Ayrault doivent se voir rappeler ce que nous attendons d'un gouvernement dit de gauche. Si nous ne sommes pas les seuls à essayer de défendre auprès d'eux nos intérêts, nous sommes avec nos partenaires du mouvement social celles et ceux qui défendons les intérêts du plus grand nombre. Et il n'y a bien qu'en nous y mettant toutes que nous pourrions arriver à voir aboutir nos revendications.

Moi, je suis d'accord avec les revendications portées par la CGT, la FSU et Solidaires. Le problème c'est qu'avec la crise et la dette publique que l'on a, le gouvernement n'a pas les moyens de les satisfaire...

Alors que l'origine de la dette publique n'est toujours pas interrogée (d'où viennent ces milliards de déficit ?), le choix de l'austérité, sensé la réduire et destiné à rassurer les marchés, nous est présenté

comme le seul possible.

Dans les pays, notamment européens, où elle est menée, l'austérité enfonce les populations dans la misère, augmente le chômage et la précarité, affaiblit les services publics et les protections sociales, creuse encore les inégalités. **Des solutions alternatives existent**, portées par des associations comme ATTAC ou la fondation Copernic, des prix Nobel d'économie... Ces solutions passent par une autre répartition des richesses produites et entre autres, par une augmentation des salaires, des minima sociaux et des retraites qui entraineront une relance économique ; une augmentation des cotisations sociales patronales, une augmentation du nombre de cotisants par une politique de recrutement notamment dans les emplois publics qui viendront abonder les recettes de la sécurité sociale ; un pôle public financier qui permettra aux collectivités locales de mener à bien les missions qui sont les leurs sans augmenter les impôts et taxes locales... Bref, la satisfaction de nos revendications en terme d'emploi et de salaires, n'augmenterait pas la dette publique mais participerait même à sa réduction, et représenterait un investissement pour l'avenir. Nous avons la légitimité, et même le devoir de rappeler à ce gouvernement, comme aux marchés financiers qui s'enrichissent sur le dos des populations que ce n'est pas à nous de payer les conséquences d'une crise dont nous ne sommes pas responsables. Pas question pour nous de payer la part illégitime de la dette, qu'elle soit due aux renflouements des banques privées ou au manque de recettes lié aux cadeaux fiscaux faits aux riches ou aux exonérations de cotisations sociales patronales. De l'argent il y en a, il suffit de mieux le répartir !

Valérie Soumaille



Réservez votre calendrier pour les
JEEE ! 7, 8, 9 juillet 2013

Déjà certains thèmes sont retenus :

- le financement de la protection sociale ;
- l'Europe et la crise ;
- la transition écologique ;
- un retour sur les "fondamentaux" de l'École Émancipée à l'aune de la situation actuelle...
- l'assemblée générale statutaire des "Amis de l'École émancipée" ;
- des travaux de commissions "thématiques".

Numéro 40 Mars-Avril 2013

Dossier LRU2... La continuité de la LRU ; le capitalisme parasite l'enseignement ; ESR et décentralisation ; l'EX nuit à la recherche ; les ESPE

Société : Les retraites pas pour les marchés ; Cheval fou ; on valse à l'Intérieur

Education : Après le 12 février ; la FCPE 94 sur les rythmes ; enseignants et animateurs...

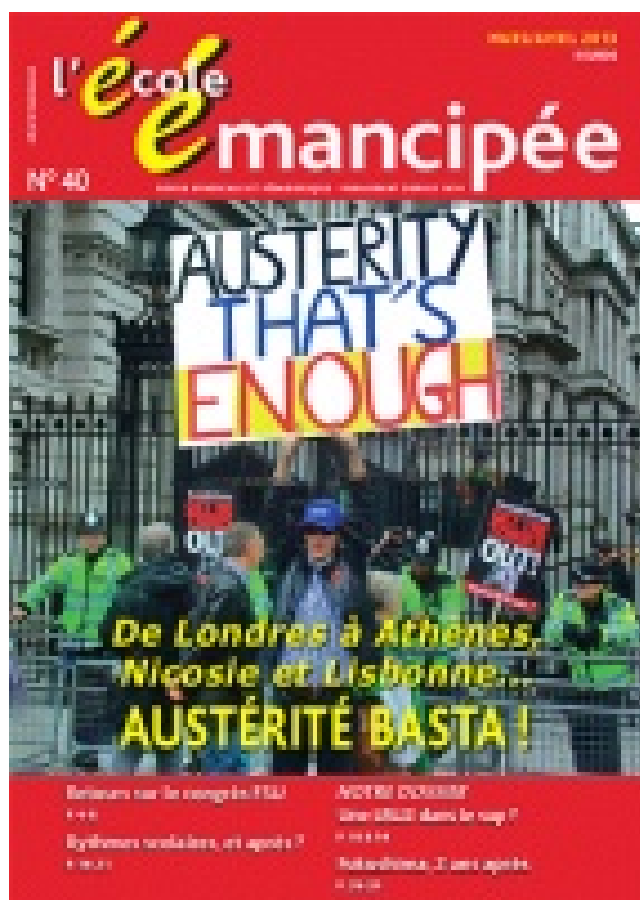
Féminisme : Après la signature du protocole ; aidants sexuels, droit à la sexualité ?

Histoire : Marcel Valière

Ecologie : Fukushima, entre déni et oubli

International : Tunisie, entre frustration et espérances ; Israël Palestine, un livre de Pierre Stambul

Mobilisation : ONEMA en eaux troubles



Abonnez-vous !!!
<http://www.ecoleemancipee.org/>